



FR

CD/09/17.1
Original: anglais
Pour information

CONSEIL DES DELEGUES

DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Nairobi, Kenya
23-25 novembre 2009

LA STRATÉGIE POUR LE MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE RELATIVE AU RÉTABLISSEMENT DES LIENS FAMILIAUX (2008-2018)

De l'adoption à la phase initiale de mise en œuvre (2008-2009)
(Point 17 du projet d'ordre du jour provisoire annoté)



Rapport

Document préparé par

L'Agence centrale de recherches du Comité international de la Croix-Rouge

Genève, octobre 2009

« Le terme "rétablissement des liens familiaux" (RLF) est le terme général utilisé pour désigner diverses activités visant à prévenir la dispersion des familles et les disparitions, à rétablir et maintenir les liens entre les membres d'une famille et à faire la lumière sur le sort des personnes portées disparues. » (Stratégie RLF pour le Mouvement)

Résumé

En adoptant la Stratégie RLF en novembre 2007, le Conseil des Délégués a donné le coup d'envoi à un plan de mise en œuvre détaillé s'étendant de 2008 à 2018. Ce plan recense des mesures concrètes devant être prises par toutes les composantes du Mouvement.

Son ambition est d'améliorer les services humanitaires fournis aux personnes qui ont été séparées de leur famille ou dont des proches sont portés disparus.

Ce point de situation résume les actions clés entreprises par les composantes du Mouvement durant la phase initiale de mise en œuvre, de 2008 à la mi-2009. Un rapport plus complet sur les résultats atteints sera présenté au Conseil des Délégués de 2011.

L'un des objectifs de la phase initiale de mise en œuvre est d'améliorer la capacité du Mouvement à subvenir aux **besoins en RLF en cas de catastrophe**. Dans cette optique, le CICR s'attache à mettre sur pied, avec l'aide des Croix-Rouges britannique et allemande, un pool de spécialistes du RLF à même d'être déployés rapidement en cas de catastrophe. Ce pool sera composé d'une soixantaine de spécialistes du RLF issus des Sociétés nationales et du CICR. Le projet est mené en étroite collaboration avec la Fédération internationale.

En 2009 et 2010, l'Agence centrale de recherches (ACR) du CICR organise cinq cours de formation sur le RLF dans les situations de catastrophe destinés aux membres du pool de spécialistes du RLF. Deux cours ont déjà eu lieu à Genève et à Bangkok, auxquels ont participé une trentaine de personnes. Le cours est basé sur le « **Manuel pratique sur le RLF dans les situations de catastrophe** » paru récemment et dont la version finale sera publiée d'ici la fin 2009.

Un autre aspect important de la Stratégie RLF est la création du **Groupe de mise en œuvre**. Présidé par le CICR, ce Groupe s'est réuni pour la première fois en avril 2009. Une deuxième réunion se tiendra à Nairobi du 25 au 28 novembre 2009, à la suite du Conseil des Délégués.

Le Groupe de mise en œuvre est composé de représentants de 18 Sociétés nationales issus de la direction et des départements de gestion des catastrophes et du RLF. Le CICR et la Fédération internationale sont également représentés au sein du Groupe. La principale tâche du Groupe est d'orienter et de soutenir l'ACR et le Réseau des liens familiaux dans toutes les questions touchant à la promotion et à la mise en œuvre de la Stratégie RLF.

La phase initiale de mise en œuvre de la Stratégie RLF a déjà permis d'accroître les **échanges régionaux** entre Sociétés nationales, notamment en Asie.

L'ACR a également commencé à travailler sur d'importants **projets technologiques**, notamment le développement d'un logiciel de traitement des données pour les Sociétés nationales, l'amélioration du site Internet du Réseau des liens familiaux et la création d'un portail Internet sur le RLF.

Les efforts doivent se poursuivre pour assurer une **sensibilisation** et rassembler des informations sur l'importance du RLF. Des messages clés sur le RLF ont été intégrés dans les documents de politique générale préparés par le Mouvement, et un logo a été créé pour le Réseau des liens familiaux et mis à la disposition de toutes les Sociétés nationales. Plusieurs publications – en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe – ont été réalisées, distribuées et transférées sur les sites Internet du CICR.

1. Introduction

Le but général de la Stratégie RLF est de répondre aux besoins des individus et des populations séparés ou sans nouvelles des membres de leur famille, dans divers contextes, en améliorant les prestations du Réseau des liens familiaux.

Cet objectif a été formulé par le Mouvement dans sa vision d'avenir, qui s'énonce comme suit :

« Chaque fois que des personnes sont séparées ou sans nouvelles de leurs proches du fait d'un conflit armé, d'autres situations de violence, d'une catastrophe naturelle ou d'autres situations de crise humanitaire, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge intervient de façon efficiente et efficace en mobilisant ses ressources pour rétablir les liens familiaux. »¹

Le Mouvement fait une importante déclaration en adoptant la Stratégie décennale relative au rétablissement des liens familiaux.

Premièrement, il s'engage à répondre plus rapidement et plus efficacement aux besoins des familles dispersées dans les situations d'urgence et à poursuivre son action aussi longtemps que nécessaire.

Deuxièmement, il s'engage à développer ses services en se fondant sur une compréhension globale et approfondie des besoins des personnes qui ont été séparées de leur famille ou qui sont sans nouvelles de leurs proches.

Troisièmement, il s'engage à fournir des services non seulement aux personnes touchées par un conflit, mais aussi à celles touchées par d'autres situations de violence interne, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, aux migrants, aux victimes de catastrophes et en particulier aux personnes vulnérables, comme les enfants et les personnes âgées.

Le Mouvement jouit d'une position privilégiée de par son réseau mondial, le Réseau des liens familiaux. Il doit cependant renforcer les capacités de chaque Société nationale et du CICR s'il entend cerner et couvrir les besoins en RLF dans le monde entier.

Le plan de mise en œuvre de la Stratégie RLF recense les actions à entreprendre pour réaliser les trois objectifs stratégiques définis par le Mouvement. Ce rapport sur les réalisations accomplies jusqu'ici est structuré en fonction de ces objectifs.

¹ Stratégie RLF pour le Mouvement CR/CR et plan de mise en œuvre (2008-2018), chapitre 1, Vision d'avenir et introduction

2. Principales réalisations et principaux défis

Objectif stratégique 1

Améliorer les capacités et les prestations en matière de rétablissement des liens familiaux

Concerné : *évaluation des besoins, plans opérationnels, formation, échange d'informations, lignes directrices et outils, technologie, mobilisation des ressources*

2.1 Évaluation des besoins

Une évaluation globale des besoins est essentielle pour mettre au point une réponse aux besoins des familles dispersées et constitue la première étape dans la mise en œuvre de la Stratégie RLF.

Un certain nombre de Sociétés nationales et de délégations du CICR ont entrepris conjointement des évaluations globales des besoins en RLF, et d'autres ont explicitement fait part de leur intention de le faire. Le Mouvement a cependant encore beaucoup à apprendre dans ce domaine, notamment sur le moment et la manière d'échanger les meilleures pratiques.

Pour développer une **pratique professionnelle en matière d'évaluation des besoins**, l'Agence centrale des recherches (ACR) est en train d'élaborer des lignes directrices à l'intention des Sociétés nationales, qui seront finalisées d'ici la fin 2009. Ces lignes directrices serviront de guide sur la manière de procéder à des évaluations dans les situations d'urgence et dans des contextes plus stables ; elles pourront également être utilisées pour adapter et développer les services et les capacités en fonction des besoins effectifs. Les lignes directrices viendront compléter le « Manuel pratique sur le RLF dans les situations de catastrophe » (voir plus bas), qui sera mis à la disposition des Sociétés nationales d'ici la fin 2009.

De nombreuses Sociétés nationales s'efforcent d'aider les **migrants** vulnérables à rétablir le contact avec leur famille, et de nouvelles pratiques sont étudiées dans des régions où de tels services n'existent pas encore. C'est le cas par exemple au Mali, où la Croix-Rouge malienne soutient les migrants en difficulté. Conjointement avec l'ACR, quelques Sociétés nationales ont élaboré des lignes directrices sur le RLF et les migrants, qui seront incluses dans une édition révisée du guide RLF à l'intention des Sociétés nationales.

2.2 Échanges régionaux

Les activités de rétablissement des liens familiaux requièrent souvent des communications et des échanges opérationnels entre des Sociétés nationales et des délégations du CICR qui se trouvent dans différents pays et sur différents continents. Il est donc important d'avoir une compréhension commune de la manière de répondre aux besoins en RLF afin d'offrir des services cohérents aux membres des familles dispersées qui se trouvent dans des pays différents. Dans cette optique, plusieurs Sociétés nationales ont organisé des **réunions régionales** pour promouvoir la Stratégie RLF et discuter des besoins de groupes spécifiques de la population. Depuis 2008, des réunions ont eu lieu à Bamako, Beijing, Djakarta, Doha, Genève, New Delhi et Saint-Pétersbourg, avec la participation de plus de 40 Sociétés nationales, de la Fédération internationale et du CICR.

Des **échanges de personnel et des stages** sont régulièrement organisés entre les Sociétés nationales et sont encouragés par la Stratégie RLF. Par ailleurs, l'utilisation de l'extranet du CICR par les praticiens du RLF a progressé. Le nombre de Sociétés nationales ayant accès à l'extranet a sensiblement augmenté depuis que la Stratégie a été adoptée, de même que la quantité d'informations disponibles sur cette plate-forme.

2.3 Technologie

Puisque la Stratégie RLF met l'accent sur la nécessité d'un Réseau de liens familiaux apte et efficace, les technologies modernes devraient être adaptées et intégrées aux activités de RLF. L'ACR planche actuellement sur divers projets qui seront développés au cours des six prochaines années, notamment :

- le développement d'un logiciel de traitement des données RLF qui aidera les Sociétés nationales à améliorer leur gestion des données ;
- l'amélioration du site Internet du Réseau des liens familiaux (www.familylinks.org) afin qu'il puisse être géré par les Sociétés nationales ; et
- la création d'un portail Internet RLF pour le partage de l'information avec le grand public et l'échange d'informations sur le RLF au sein du Réseau de liens familiaux.

Objectif stratégique 2

Renforcer la coordination et la coopération au sein du Mouvement

Concerne : capacité à intervenir rapidement, coordination, relations plus étroites entre les Sociétés nationales, interaction avec les autorités et d'autres organisations

2.4 RLF dans les situations de catastrophe

La rapidité d'intervention dans les situations d'urgence est un élément clé de la Stratégie RLF.² Afin de renforcer la capacité du Mouvement à intervenir dans les situations d'urgence, le CICR a lancé un projet visant à mettre en place un pool de spécialistes du RLF à même d'être déployés rapidement en cas de catastrophe, et à élaborer un manuel de terrain à l'intention des praticiens du RLF. Ce projet est mené en étroite collaboration avec la Fédération internationale et avec le soutien des Croix-Rouges britannique et allemande.

Le pool sera composé d'une soixantaine de spécialistes issus des Sociétés nationales et du CICR, avec des origines culturelles, des aptitudes linguistiques et des domaines de compétence différents. Les membres du groupe suivront une formation afin d'assurer que des approches, des méthodologies et des techniques standard sont appliquées.

En mars 2009, le CICR a convié des membres de toutes les Sociétés nationales et de toutes les délégations du CICR à soumettre leur candidature pour faire partie du pool. Quelque 130 dossiers ont été envoyés par 38 Sociétés nationales et de nombreuses délégations du CICR.

Le premier cours de formation s'est déroulé à Genève en juillet 2009 et le deuxième à Bangkok en octobre 2009. D'autres cours semblables seront organisés à Nairobi en novembre 2009, puis à Dakar et à Panama durant le premier trimestre 2010.

² Objectif stratégique 2, Action 1 : « Accroître la capacité du Mouvement à intervenir rapidement dans les situations d'urgence ».

Le CICR et la Fédération internationale ont conclu un Protocole d'accord facilitant le déploiement et la coordination des spécialistes du pool, en vertu duquel la Fédération internationale est l'institution directrice pour l'action du Mouvement.

Le « Manuel pratique sur le RLF dans les situations de catastrophe » et le CD-ROM qui l'accompagne ont été élaborés ces deux dernières années et serviront de documents de référence à tous les praticiens du RLF au sein du Mouvement qui doivent se préparer à des catastrophes et y répondre. Une version pilote du manuel a déjà été testée, et sa version finale sera publiée avant la fin 2009.

La Fédération internationale et le CICR ont en outre mis à jour le module RLF utilisé dans le cadre de la formation RDRT/FACT. Le RLF a également été intégré dans l'outil d'auto-évaluation d'une « Société nationale bien préparée » et dans la base de données « Système d'information pour la gestion des catastrophes » (DMIS), gérée par la Fédération internationale.

2.5 Renforcement des capacités à long terme

Le renforcement des capacités est une autre pierre angulaire de la Stratégie RLF, et il est essentiel d'investir du temps et des ressources pour développer les capacités des Sociétés nationales et du CICR en matière de RLF afin d'assurer la réussite de sa mise en œuvre. Il faudra que le renforcement des capacités se développe considérablement au cours des prochaines étapes de mise en œuvre.

Voici deux exemples de bonnes pratiques dans ce domaine :

- En Indonésie, la Croix-Rouge indonésienne et la Croix-Rouge suédoise sont engagées dans un projet quinquennal de renforcement des capacités de RLF. Ce projet, qui s'achèvera en 2011, comporte un soutien à la structure interne et à l'organisation de la Société, de la formation et des ressources humaines.
- Dans les îles du Pacifique, 11 Sociétés nationales et la Croix-Rouge australienne poursuivent un projet de renforcement des capacités qui vise à améliorer le niveau de préparation en matière de RLF en cas de catastrophe naturelle. Ce projet est axé sur le développement d'outils de RLF, de modules de formation et de conseils de gestion adaptés.

En consultation avec les membres du Groupe de mise en œuvre (voir plus bas), l'ACR élabore un cadre général pour le renforcement des capacités de RLF qui servira de base aux praticiens actifs dans ce domaine.

Avec l'adoption de la Stratégie RLF, les Sociétés nationales seront appelées à jouer un rôle plus important dans le renforcement des capacités de RLF. Il faudra pour cela mettre en place des partenariats stratégiques entre les Sociétés nationales et l'ACR afin de soutenir le développement des capacités à long terme. Cela supposera également un intérêt et un engagement actif de la part des dirigeants des Sociétés nationales et du CICR.

Objectif stratégique 3

Augmenter le soutien en faveur du rétablissement des liens familiaux

Concerne : *base organisationnelle, promotion interne, communication avec les parties prenantes externes*

2.6 Groupe de mise en œuvre

Conformément à la résolution 4 du Conseil des Délégués de 2007, le CICR a créé un Groupe de mise en œuvre de la Stratégie RLF. Présidé par le CICR, ce Groupe est composé de représentants de 18 Sociétés nationales, de la Fédération internationale et de l'ACR du CICR.³

Le Groupe sera chargé de conseiller et de soutenir l'ACR et le Réseau de liens familiaux sur toutes les questions ayant trait à la promotion et à la mise en œuvre de la Stratégie RLF.

Le Groupe s'est réuni pour la première fois à Genève du 6 au 8 avril 2009. Au cours de cette réunion, il a adopté son mandat, qui définit en particulier son rôle de consultation et de soutien dans la mise en œuvre de la Stratégie RLF ainsi que sa responsabilité de mener des activités de sensibilisation et de promouvoir le RLF aux échelons local et régional. Des priorités d'action ont été fixées pour 2009-2011, et des discussions ont eu lieu concernant les principaux domaines à suivre.

Parmi les membres du Groupe figurent des dirigeants, des gestionnaires et des experts offrant une large gamme de points de vue sur les questions relatives au RLF. Les représentants de la Fédération internationale mettent à disposition leurs compétences très spécifiques dans les domaines de la gestion des catastrophes et du développement organisationnel. Les membres du Groupe de mise en œuvre remplissent un mandat de trois ans, après quoi le Groupe est remanié.

2.7 Promotion et communication⁴

Des messages clés sur les activités de RLF ont été incorporés en 2008 et 2009 dans divers documents de politique générale du Mouvement. L'importance du RLF a été soulignée dans des documents tels que la Stratégie 2020, la Déclaration de la Conférence panafricaine, les Principes et règles de secours lors de catastrophes, ainsi que dans la politique de la Fédération internationale en matière de migration.

Sensibiliser les composantes du Mouvement aux activités de RLF a pour but d'améliorer aussi bien la compréhension que le soutien à ce domaine d'activité. En 2009, le CICR a publié la **Stratégie de rétablissement des liens familiaux, y compris références juridiques** en anglais, arabe, espagnol, français et russe. Une brochure d'accompagnement, intitulée **Rétablissement des liens familiaux – Présentation de la stratégie pour un réseau mondial**, a également été publiée.

³ Le Groupe de mise en œuvre est composé de représentants des Sociétés nationales des pays suivants : Australie, Cambodge, Canada, République démocratique du Congo, Croatie, République dominicaine, El Salvador, Espagne, Éthiopie, Indonésie, République islamique d'Iran, Libye, Qatar, Royaume-Uni, Fédération de Russie, Sénégal, Sierra Leone et Suède.

⁴ Diverses publications sur le RLF sont disponibles à l'adresse www.cicr.org et sur les sites du CICR correspondants en anglais, arabe, chinois, russe et espagnol.

Le bulletin « **Réseau des liens familiaux** » a été créé pour accroître la sensibilisation aux activités de RLF menées au sein du Mouvement. À ce jour, deux éditions ont été publiées et distribuées au sein du Mouvement.

Un **logo RLF** a été élaboré par le CICR et adopté en consultation avec toutes les Sociétés nationales. Ce logo est censé être utilisé sur le matériel promotionnel relatif au RLF, sur les messages Croix-Rouge et sur d'autres formulaires, conjointement avec l'un des emblèmes. Le logo a été créé en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe ; il est disponible sur un CD-ROM qui a été distribué aux Sociétés nationales.

3. Conclusion

Le présent rapport ne fait que résumer certaines actions clés menées par les composantes du Mouvement dans la phase initiale de mise en œuvre de la Stratégie RLF. Bien entendu, de nombreuses autres actions, individuelles ou collectives, sont en cours ou planifiées au sein du Mouvement. Toutes les Sociétés nationales, la Fédération internationale et le CICR feront part de leurs réalisations et de leurs expériences dans le rapport de situation plus complet prévu pour le prochain Conseil des Délégués de 2011.

Cela dit, il est possible et nécessaire d'en faire bien davantage pour réaliser pleinement la vision d'avenir et les objectifs ambitieux définis par le Mouvement dans sa Stratégie décennale en matière de RLF. Cette Stratégie ne relève pas que des spécialistes du RLF, de leur formation ou du développement de nouveaux outils techniques. Elle implique également des décisions et des investissements stratégiques qui doivent être engagés et soutenus par les dirigeants de chaque composante du Mouvement. Une connaissance plus approfondie des besoins humanitaires des familles dispersées et des risques de séparation devrait se traduire par des décisions sur le plan opérationnel et organisationnel, notamment en ce qui concerne les stratégies de renforcement des capacités et les partenariats. Ce n'est que par les efforts de toutes les composantes du Mouvement que nous pouvons bâtir un Réseau des liens familiaux plus fort, un réseau véritablement mondial, empreint de solidarité et apte à répondre rapidement et efficacement aux besoins humanitaires des personnes séparées de leur famille. C'est un défi de taille que le Mouvement s'appliquera à relever au cours des huit années qui restent avant l'échéance de 2018.